		SCN Musée du Moyen Age, thermes et hôtel de Cluny	SCN Musée des châteaux de Malmaison et de Bois-Préau (annexes : maison Bonaparte et musées de l'Ile d'Aix)	SCN Musée de la Renaissance, château d'Ecouen	SCN Musée de Port-Royal-des-Champs	SCN Musée Clemenceau et de Lattre de Tassigny	SCN Musée Magnin	SCN Musées nationaux du XXe siècle des Alpes-Maritimes (musée Fernand Léger ; musée du Message biblique Marc Chagall ; musée La Guerre et la Paix de Picasso)	SCN Musée de Préhistoire	SCN Plans-Reliefs	SCN Musées et domaines de Compiègne et Blérancourt	SCN Musée national et domaine du château de Pau	SCN Musée d'archéologie nationale et domaine de Saint-Germain-en-Laye	SCN Centre de recherche et de restauration des musées de France (C2RMF)
demandes de secours	Constatez-vous une augmentation du nombre de demande de secours en période de confinement ? 1. Oui 2. Non 3. pas de visibilité	3. pas de visibilité	3. pas de visibilité. Aucun retour des agents à ce jour	3. pas de visibilité	2. Non	2. Non	2. Non	2. Non Le SCN n'a été saisi d'aucune demande de secours	2. Non	2. Non	2. Non Aucune demande de secours (Communication aux chefs de service pour rappeler coordonnées des assistantes sociales du ministère de l'Intérieur qui intervient mensuellement sur les sites de Compiègne et Blérancourt	3. pas de visibilité	2. Non	
	Si oui, pour quel motif (décrire en quelques lignes)													
Logement	Avez-vous reçu des demandes d'hébergement d'urgence depuis le début du confinement ? 1. oui 2. non 3. Aucune visibilité	3. Aucune visibilité	2. non	2. non	2. non	2. non	2. non	2. non A noter que 2 agents se sont vu attribués un logement dans les jours précédant le confinement, et de ce fait, n'ont pu en prendre livraison et demeurent dans leur ancien logement.	2. non	2. non	2. non	2. non	2. non	
	Si oui, 1. nombre de demandes reçues et combien de demandes satisfaites depuis le 17 mars ? 2. par quel intermédiaire : aide de la SRIAS ou autre ? (préciser en quelques lignes)													
Garde enfant	Les agents assurant la gestion de la crise ont-ils bénéficié de dispositifs de garde d'enfant spécifique ? 1. oui 2. non	2. non	2. non aucune demande spécifique	2. non	2. non	2. non	2. non	Oui. Ils ont été placés en autorisation spéciale d'absence en tenant le cas échéant compte des cas de garde partagée faisant intervenir le conjoint.	2. non	2. non	2. non	2. non	Les parents avec des enfants en bas âge en assurent la garde à la maison	
	si oui, 1. quels agents sont concernés ? (agent sur site principalement, agent en télétravail) et combien ? 2. préciser en quelques lignes les dispositifs mis en place							<u>Au musée Chagall :</u> 4 agents bénéficient du dispositif garde d'enfant : 1 agent d'accueil et de surveillance posté, roulement avec sa compagne : 3 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi) 1 agent d'accueil et de surveillance posté : 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi , vendredi) 2 agents administratifs qui concilient la garde d'enfant avec télétravail en semaine administrative. <u>Au musée Léger :</u> 3 agents d'accueil et de surveillance postés, roulement avec leur compagne selon un rythme irrégulier de 1 à 4 jours par semaine.				ASA appliquées systématiquement	Ce sont des agents qui travaillent à distance et alternent entre garde d'enfant et travail à distance	
	Si non, préciser les motifs : 1. pas de demande en ce sens de la part des agents 2. pas de connaissance des dispositifs ouverts aux agents 3. autre motif (préciser en quelques lignes)	1. pas de demande en ce sens de la part des agents	1. pas de demande en ce sens de la part des agents	1. pas de demande en ce sens de la part des agents Les agents sur site n'étaient pas concernés par la garde d'enfants de moins de 16 ans.	sans objet Aucun agent dans une situation nécessitant une garde d'enfant	Organisation interne en relation avec les agents. 1 seul agent a 1 enfant scolarisé	1. pas de demande en ce sens de la part des agents		Les agents assurant la continuité de service ne sont pas concernés par une garde d'enfant	1. pas de demande en ce sens de la part des agents	1. pas de demande en ce sens de la part des agents	1. pas de demande en ce sens de la part des agents	1. pas de demande en ce sens de la part des agents	
Restauration	Votre structure a-telle mis en place une offre minimale de restauration pendant la période ? 1. oui 2. non	2. non	2. non	2. non Les repas ont été apportés par les agents comme en temps normal	2. non Pas plus qu'en temps normal	2. non Compte-tenu des rondes effectuées, les agents ne déjeunent plus sur place	2. non Possibilité de manger sur place, les agents apportant leurs repas	2. non	2. non Les agens assurant la continuité de service rentrent manger chez eux ou mangent au musée comme ils le font d'habitude car le musée n'a pas accès à une offre de restauration extérieure.	1. oui	2. non pas de service de restauration sur les 2 sites en période classique d'activité	2. non	2. non Chaque agent en présentiel apporte son repas et respecte la distanciation sociale imposée par la crise sanitaire	
	Si oui, A) quelle offre proposée ? 1. Ouverture du restaurant/de la cantine 2. Ouverture de la cafétéria (si différent du restaurant ou de la cantine) 3. Plateaux repas 4. Remboursement des frais de repas total sur présentation d'un justificatif 5. Remboursement partiel des frais de repas sur présentation d'un justificatif 6. Titres restaurant 7. Autre : précisez (réponse libre) B) combien d'agents concernés ?									Plats servis par la cantine des Invalides ; 1 agent concerné, 1 fois par semaine				
	Votre structure a-telle recours en temps normal aux titres restaurants ? 1. oui 2. non	2. non Les titres restaurants ne sont pas accessibles au SCN	2. non	2. non	2. non	2. non Souhait de pouvoir en beneficier	2. non	2. non A noter que le SCN, dont les sites sont éloignés de tout restaurant administratif, souhaiterait pouvoir en bénéficier	2. non	2. non	2. non	2. non	2. non	
	Si oui, comment avez-vous procédé en période de crise actuelle ? 1. Pas de changement par rapport à la situation habituelle 2. Pas d'octroi de titres restaurants à tous les agents/aux seuls agents en en télétravail ou en travail à distance / aux seuls agent en autorisation spéciale d'absence /aux seuls agent en télétravail, travail à distance et autorisation spéciale d'absence - Autre : précisez (réponse libre)													
Communication	Votre structure a-t-elle communiquée spécifiquement sur les mesures d'action sociale mise en place à destination des agents en période de crise ? Si oui, décrire les actions menées (courriel aux agents, intranet de la structure ou autre…)	oui Mise en place de courriels pour les agents	oui Transmission des documents du ministère	oui Des courriels ont été adressés aux agents pour les en informer.	non		non	oui Affichage des coordonnées portable des 3 assistantes sociales	non	non		oui Relais des messages MCC et des coordonnées de l'assistante de service social de la Préfecture compétente pour le SCN	oui nous avons relayé les informations du ministere	
Violence familiale	Le gouvernement a mis en place plusieurs mesures destinées à prévenir les violences intra-familiales pendant le confinement et à soutenir les victimes. Votre structure a-t-elle communiquée spécifiquement sur ces mesures ? Si oui, décrire les actions menées (en quelques lignes)	oui Transmission des messages de l'administration centrale auprès des agents	oui Transmission des documents du ministère	non Les agents ont accès aux informations du ministère via sémaphore.	non		non	oui Communication par transferts des messages du MC reçus et par voie d'affichage	non	non	oui Envoi des informations ministérielles aux chefs de service	oui Relais des messages MCC et des coordonnées de l'assistante de service social de la Préfecture compétente pour le SCN	non (pas de signalement)	